



Katrin JADIN
Députée fédérale
Conseillère communale d'Eupen

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Des violences physiques et sexuelles encore trop élevées en
Belgique

- Bruxelles, le 18 avril 2017 -

La Députée fédérale Katrin JADIN (MR) a interrogé le lundi 20 mars dernier en Commission de l'Intérieur le Vice-Premier Ministre Jan Jambon sur le nombre de violences physiques et sexuelles enregistrées en Belgique. La criminalité en la matière est inquiétante.

Poursuivant sa volonté de dresser un portrait général des maltraitances faites aux femmes en Belgique pour sensibiliser l'opinion publique à ce sujet, la Députée a interpellé le Vice-Premier Ministre et Ministre de l'Intérieur, Jan Jambon, sur le nombre de faits enregistrés en matière de violences physiques et sexuelles en Belgique.

Cette démarche s'inscrit suite à la réponse de la Ministre de la Santé publique au début du mois de mars. Sa réponse avait souligné une situation préoccupante sur ce point. Le nombre de victimes de violences physiques ou sexuelles est en effet resté constant depuis 2010. Il avait atteint **1,4 femmes admises par jour à l'hôpital suite à une maltraitance en 2014**.

Les chiffres avancés par le Vice-Premier Ministre confirment **une criminalité préoccupante à ce sujet. Le nombre de violences physiques est reparti à la hausse en 2016** avec 72 360 faits enregistrés pour les trois premiers trimestres de l'année. Ce chiffre était de 58 474 en 2015. Les faits déclarés en matière de violence sexuelle soulèvent également quelques inquiétudes. **Ce chiffre est resté constant entre 2014 et 2015** avec plus de 11 000 cas enregistrés par les services de police. 3068 viols ont ainsi été comptabilisés pour l'année 2015.

La question sur la situation des violences faites aux femmes reste malheureusement en suspens sur de nombreux points. Pour l'heure, les informations communiquées provenant de la Banque de données nationale générale (BNG) ne prennent pas en considération celles relatives aux victimes, dont sur leur sexe.

Par ailleurs, la Députée fédérale Katrin JADIN a récemment interrogé le Ministre de la Justice Koen Geens sur ces mêmes points. Selon le Ministre, le Collège des Procureurs généraux ne dispose pas de données suffisantes pour répondre à cette demande. De nouvelles informations plus précises seraient néanmoins prochainement communiquées.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, OU POUR NOUS FAIRE PARVENIR VOS TÉMOIGNAGES, CONTACTEZ KATTRIN JADIN :

Tél. : 0478/333.417 | e-mail : kattrin@jadin.be

ANNEXES : tableaux communiqués sur le nombre de violences en matière physique et sexuelle

Les tableaux ci-dessous reprennent le nombre de faits enregistrés par les services de police en matière de violence physique (tableau 1) et de violence sexuelle (tableau 2), tels qu'ils sont enregistrés dans la BNG sur base des procès-verbaux, pour la période 2014-2015 et les trois premiers trimestres de 2016 par arrondissement judiciaire. Les données proviennent de la banque de données clôturée à la date du 20 janvier 2017.

	2014	2015	TRIM 3 2016
Antwerpen	11.866	8.606	11.375
Brabant wallon	2.264	1.679	2.129
Bruxelles (Bruxelles-Capitale)	11.164	8.240	9.689
Bruxelles (Hal-Vilvorde)	2.513	1.936	2.403
Eupen	311	211	307
Hainaut (Charleroi)	6.513	4.802	5.612
Hainaut (Mons)	6.732	5.164	5.738
Leuven	2.542	1.745	2.167
Liège	10.026	7.206	9.048
Limburg	4.330	3.125	4.023
Luxembourg	1.976	1.490	1.721
Namur	3.661	2.699	3.102
Oost-Vlaanderen	9.203	6.954	9.058
West-Vlaanderen	6.261	4.617	5.988

Total:	79.362	58.474	72.360
---------------	---------------	---------------	---------------

Source: police fédérale

Tableau 2: nombre de faits enregistrés en matière de violence sexuelle			
	2014	2015	TRIM 3 2016
Antwerpen	1.835	1.791	1.443
Brabant wallon	343	366	291
Bruxelles (Bruxelles-Capitale)	1.606	1.367	976
Bruxelles (Hal-Vilvorde)	346	370	285
Eupen	56	66	76
Hainaut (Charleroi)	756	738	513
Hainaut (Mons)	720	768	553
Leuven	483	426	280
Liège	1.119	1.112	850
Limburg	729	715	529
Luxembourg	329	270	233
Namur	553	577	372
Oost-Vlaanderen	1.550	1.442	1.095
West-Vlaanderen	1.237	1.027	881
Total:	11.662	11.035	8.377

Source: police fédérale

Plus précisément, je peux informer l'Honorable Membre que, en 2014, 3 136 faits ont été enregistrés en matière de viol, en 2015 3 068 faits ont été comptabilisés et, pendant les 3 premiers trimestres de 2016, 2 327 faits ont été relevés. Les chiffres relatifs au viol sont repris dans les faits en matière de violence sexuelle et ne peuvent donc pas être additionnés avec ceux-ci afin d'éviter les doubles comptages.